

FICHE D'INSCRIPTION 2024 / 2025



À retourner à : Ascpa - 20 rue de la plaine des bouchers - 67100 STRASBOURG

ou à remettre à un responsable du club ou au secrétariat.

Nous n'acceptons que les dossiers complets.

La fiche d'inscription doit être accompagnée du montant correspondant à vos choix (par chèque-vacance, virement ou CB -au secrétariat-), d'un **certificat médical ou de l'attestation de santé (uniquement canoë-kayak, voir ci-dessous)** et de l'**accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME (si nouvel-le adhérent-e escalade) ou FFCK (adhérent canoë-kayak, tous les ans)**, téléchargeables sur notre site <https://ascpa.eu/adherer/>.

Nouvelle adhésion ou renouvellement d'adhésion

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : Sexe : M / F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél 1 : (obligatoire)

Pour recevoir votre attestation de licence et vos codes de connexion à l'espace personnel myFFME / FFCK, vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire lisiblement) :

e-mail : Tél 2 :

➤ Majeurs : première licence (canoë-kayak uniquement)

Certificat médical : loisir compétition

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non-contre-indication aux sports statutaires de la FFCK établi par le docteur le (date) et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques indiquées par mon médecin.

➤ Majeurs : renouvellement de la licence (canoë-kayak uniquement)

Si certificat médical fourni lors des deux saisons précédentes, alors complétez le questionnaire santé Cerfa 15699-01 (sur le site) et gardez-le. Si toutes vos réponses sont négatives, complétez l'attestation ci-dessous ; si l'une est positive, fournissez un nouveau certificat, compléter ci-dessus. Si le certificat médical a plus de deux saisons, en fournir un nouveau.

Attestation de santé : Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N° 15699-01) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

➤ Mineurs : première licence ou renouvellement (canoë-kayak et escalade)

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de atteste avoir renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur pour mon enfant et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques (**Attention** : un certificat médical est exigé si au moins une réponse est positive).

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Don en faveur de l'association : je fais un don de euros en faveur de l'Ascpa, association à but non lucratif, déclarée d'intérêt public (66 % de ce don est déductible des impôts).

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et déclare me soumettre sans restriction aux statuts et règlements intérieurs dont j'ai pris connaissance.

D'autre part, je m'engage à régler ma cotisation dès le début de l'année sociale qui débute le **1^{er} septembre**.

Je consens à l'utilisation de l'ensemble de mes données ci-dessus pour leur usage dans la gestion de l'association. Elles sont informatisées en vue de les transmettre aux fédérations concernées.

J'accepte d'être informé(e) des activités de l'association par e-mail.

<- Obligatoire : cocher ici (3 fois) !

Je m'engage à respecter les textes et règlements de la fédération, ainsi que sa charte d'éthique et de déontologie.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. S'adresser à ascpa@wanadoo.fr.

Date et signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)

À le

Signature :

... / ...

ESCALADE		ADULTE		JEUNE né(e) après le 01/09/2007		FAMILLE**		Total
A oblig.	Adhésion Ascpa ***	<input type="checkbox"/>	55 €	<input type="checkbox"/>	41,75 €	Adhésion unique <input type="checkbox"/> 186,00 €		obligatoire***
B	Cours encadrés (voir calendrier sur le site internet)	<input type="checkbox"/>	75 € (sessions débutants + pratique autonome comprise)	1 cours / semaine <input type="checkbox"/> 120 € 2 cours / semaine <input type="checkbox"/> 150 € (pratique autonome comprise *)	Total des cours			
C oblig.	Licence FFME + garantie RC + assurance base	<input type="checkbox"/>	57 €	<input type="checkbox"/>	50,75 €	<input type="checkbox"/> 42,75 € (à partir de la 3 ^e personne)		obligatoire
Après obtention de la licence, vous devez la valider sur votre espace « myFFME ». Les fonctions « ajouter des options » et « modifier la licence » permettent alors de choisir des compléments d'assurance ou la couverture d'autres pratiques.								
D	Participation à l'édification de la nouvelle salle (66 % déductible des impôts) :			50 € <input type="checkbox"/>	(coût réel : 16,66 €)			
				100 € <input type="checkbox"/>	(coût réel : 33,33 €)			
				autre <input type="checkbox"/>	(coût réel : 1/3 du coût)			
TOTAL (A+B+C+D)								

CANOË-KAYAK		ADULTE		JEUNE né(e) après le 01/01/2007		FAMILLE**		Total	
Formule choisie		1 ^e licence du 01/09/24 au 31/12/25	Renouvellement ou inscription pour 2025	1 ^e licence du 01/09/24 au 31/12/25	Renouvellement ou inscription pour 2025	Adhésion unique		obligatoire***	
A oblig.	Adhésion Ascpa***	<input type="checkbox"/>	55 €	<input type="checkbox"/>	41,75 €	<input type="checkbox"/> 186,00 €			
B	Cours encadrés****			1 cours / semaine <input type="checkbox"/> 120 € 2 cours / semaine <input type="checkbox"/> 150 €	Total des cours				
C oblig.	Licence FFCK loisir ou licence FFCK compétition	<input type="checkbox"/> 76 € <input type="checkbox"/> 84 €	<input type="checkbox"/> 56 € <input type="checkbox"/> 64 €	<input type="checkbox"/> 32 € <input type="checkbox"/> 52 €	<input type="checkbox"/> 22 € <input type="checkbox"/> 42 €	Total des licences		obligatoire	
D	Garage embarcations	<input type="checkbox"/> 40 € par bateau				<input type="checkbox"/> 40 € par bateau			
E	Augmentation des garanties d'assurance (option IA Sport +)	<input type="checkbox"/>	24,65 €	<input type="checkbox"/>	12,80 €	<input type="checkbox"/>	2024+2025 : 24,65 €	<input type="checkbox"/>	2025 : 12,80 €
TOTAL (A+B+C+D+E)									

YOGA		Les mercredis de 18h30 à 19h30 - 10 cours par trimestre						Total
(nécessite une adhésion à l'Ascpa***)		A : trimestre 1 – 50 € - 25/09, 02/10, 09/10, 16/10, 06/11, 13/11, 20/11, 27/11, 04/12 et le 11/12						
		B : trimestre 2 – 50 € - 18/12, 08/01, 15/01, 22/01, 29/01, 05/02, 26/02, 05/03, 12/03 et le 19/03						
		C : trimestre 3 – 50 € - 26/03, 02/04, 23/04, 30/04, 07/05, 14/05, 21/05, 28/05, 04/06 et le 11/06						
TOTAL (A+B+C)								
TOTAL GÉNÉRAL (escalade + CK + yoga)								

* Le mineur doit passer le passeport orange - module sécurité et nous remettre l'autorisation parentale, disponible sur : <https://ascpa.eu/adherer/>

** Dès la 3^e personne d'une même famille, résidant tous à la même adresse (licence : réduction dès la 3^e personne pour l'escalade, tarif normal pour tous pour le CK)

*** L'adhésion n'est due qu'une seule fois en cas d'inscription à plusieurs sections

**** Pas de cours pendant les vacances scolaires

Escalade - test d'autonomie adulte : il est indispensable de passer ce test pour pouvoir grimper sur nos structures.

Autorisation parentale pour les mineurs :	
Je soussigné(e)	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
autorise	<input type="checkbox"/> ma fille <input type="checkbox"/> mon fils
<ul style="list-style-type: none"> • À participer aux différentes activités du club. • À pratiquer l'escalade et/ou le canoë-kayak ou toute autre activité statutaire de la FFME et/ou FFCK, encadré(e) par des personnes responsables de l'association, (rayer la mention inutile). • À être transporté(e) dans les véhicules par des adultes responsables de l'association. 	
Autorise le club :	
<ul style="list-style-type: none"> • À prendre toute disposition utile en cas d'accident. • À prendre des photos sur lesquelles pourrait figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club, et à les diffuser auprès de ses partenaires, des médias et des éventuels supports internet ou autres utilisés par le club. • Atteste, pour le canoë-kayak, que mon enfant sait nager 25 m. 	
Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,	
À	Signature :

Montant versé : Via : N° : CM Talon FFME/FFCK

Cadre Administratif

ASCPA 20 rue de la plaine des Bouchers 67100 STRASBOURG

Tél : 03 88 39 68 24 - courriel : ascpa@wanadoo.fr - site internet : www.ascpa.eu